

Ecole paul CEZANNE

Compte rendu conseil d'école extraordinaire du 21/09/2015

Ordre du jour : structure pédagogique de l'école pour 2016/2017

Pour la rentrée 2016/2017, la structure de l'école reste stable, 25 classes dont 5 classes de maternelle.

Vote : le conseil d'école est favorable à la reconduction de la structure pédagogique actuelle pour 2016/2017.

Remerciement à Mme Benjamaa présidente sortant de CAPE pour service rendu à notre école de la part de la directrice.

Les parents élus de CAPE CEZANNE ont souhaité lire un mot rendant hommage à Martine SOLHI, notre infirmière décédée cet été. La lettre sera transmise à la famille.

Les prochaines élections des représentants des parents d'élèves seront sous forme électronique avec un ordinateur mis à disposition dans l'enceinte de l'école.

Le prochain conseil d'école aura lieu **le jeudi 12 novembre 2015.**

Intervention du consul de France, à Rabat, Mr Laroque : accent sur sa relation presque quotidienne avec le préfet de Rabat pour la sécurité aux abords de l'école, pour assurer un environnement correct aux enfants, aux enseignants et aux parents d'élèves.

La directrice rappelle et signale que l'aménagement demandé de la voirie devant la sortie maternelle avec la mise en place de barrière n'est toujours pas effectif, ainsi que la dangerosité de la contre allée.

Réponse du consul : engagement que dès mardi 22 septembre, il contactera, par téléphone et par écrit, le secrétaire général de la wilaya à propos de ces aménagements déjà attendus depuis une année. Le consul nous signifie sa surprise du non avancement du dossier.

Question abordée par l'association CAPE du diagnostic électrique : réponse repoussée au prochain conseil d'école.

Fin de réunion à 17h30.

Secrétaire : Emmanuelle SAURAT

Directrice : Mme REY